VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés Améliorées de Choix,

Situées dans les Deuxième, Troisième et Quatième Districts de cette Ville.

MAISON DE FAUBOURG

DE FEU

LOUIS RUCH, SR.,

comprenant une très grande étendue de terre, faisant immédiatement face au fleuve Mississippi traversant et s'étendant à la rue Dauphine, attenant aux magnifiques édifices et aux spacieux terrains ornementés du COUVENT DES URSULINES, et mesurant près de 300 pieds de face aux deux rues Nord Peters et Dauphine sur à peu près 1000 pieds de profondeur.

Un Ancien Site Eminent,

CE POPULAIRE

Emplacement d'Affaires,

Le Grand Magasin et Résidence en Briques, à Trois Etages, CONVENABLEMENT SITUE, No 2013 rue Nord Peters, Encoignure des Champs-Elysées.

Nouvellement en face du Dépôt du Southern Pacific Railroad et du "Power House" de la Canal and Claiborne R. R. Company.

Cottage Double, Lucratif,

SUR DEUX SPACIEUX TERRAINS, Nos 2921 et 2925 rue Chippewa, Entre Sixième et Septième.

Cottage Simple Confortable,

Avec Grands Terrains (50x130) et Entrée de Wagon, No 2911 rue Chippewa, Près Sixième.

Dans la Paroisse St-Bernard

COTTAGE

Et Grands Terrains, rue Mehle,

Près de la Crescent City Stock Yards and Slaughter House Company.

Succession de Louis Ruch, Sr.

No 60,387 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 17 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté du 7 décembre 1899, en l'affaire de la succession de Louis Ruch, Sr, il sera vendu à l'enchère publique:—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec tout ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie de la plantation de Manuel Andry, et mesurant, en mesure américaine, à peu près deux cent quatre-vingt-cinq (285) pieds neuf (9) pouces de face au chemin public (maintenant rue Peters), sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ mille trente (1030) pieds, s'étendant à la rue Grands-Hommes ou Dauphine, borné au-dessus par la propriété de Nicholas Leroy et au-dessous par une barrière la séparant de la propriété du Couvent des Ursulines, lequel morceau de terre est composé:

Premièrement—D'un lot de terre désigné par No 2 sur un plan de I Communy, daté le 17 mars 1842 et déposé dans le bureau de L. S. Caire, ancien notaire.

Deuxièmement—Et d'un seizième(1|16) pouce de face sur le chemin public et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue des Grands-Hommes ou Dauphine, pris du lot contigu No 1, du dit plan.

Une portion du devant de la propriété ci-dessus décrite mesurant 22 pieds de profondeur sur la ligne de côté supérieure et 33 pieds de profondeur sur la ligne de côté inférieure a été pris en possession par la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'un chemin public.

Les améliorations comprenant la grande résidence substantiellement bâtie et excessivement confortable à deux étages, en briques désignée comme No municipal 4557 rue N. Peters, résidence retiré de la ligne de rue et subdivisée avec soin, contenant un vaste salon, librairie et salle à manger, grandes chambres à coucher bien aérées, chambre de galerie, cuisine, office, chambre à laver, etc.; une très grande galerie sur le devant, sur le côté et le derrière, et est entièrement une des plus belles et plus confortable résidences dans cette ville. Les autres améliorations consistent en écurie, remise, bâtisse à deux étages, poulailler, etc. Cette magnifique propriété est admirablement située, touchant au Couvent des Ursulines; jouissant d'une magnifique vue du fleuve Mississippi. La façade sur la rue Dauphine est admirablement située pour l'érection de résidences modernes et convenablement subdivisée en lots qui se développeront rapidement et rapporteront aux acquéreurs des prix rémunérateurs. C'est un emplacement idéal pour un sanitarium, collège ou autres institutions ou entreprises nécessitant de vastes terrains et de nombreuses bâtisses et améliorations. Le public est invité à l'inspecter.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Peters, Esplanade et Victoire, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, ci-devant notaire. Ledit lot forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Peters, et mesure, en mesure française, trente-quatre pieds de face à la rue Peters, quatre vingt douze pieds dix pouces de face à la rue Champs Elysées, et cent pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2, perpendiculaire à la rue Peters.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à trois étages, solidement érigée, désignée par le No municipal 2013 rue Nord Peters. Le rez-de-chaussée est occupé par la buvette populaire et établie depuis longtemps de George Knops, Esq., et l'étage supérieur comme résidence et maison de logis; admirablement située, en face du Southern Pacific R. R. Depot et du Power House de la Compagnie de Chars de la rue Canal et Claiborne. Un placement splendide, promettant d'augmenter à l'avenir.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par rues Chippewa, Jersey, Sixième et Septième et désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 53 d'après un croquis en plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Borgstede, ancien notaire, le 19 novembre 1852. Le lot No 3 mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur; lot No 4 est contigu au lot No 3 et mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un confortable double cottage portant les Nos municipaux 2921 et 2925 rue Chippewa, hangar dans le fond, citerne, etc.; grand terrain sur le côté pour bâtir un autre cottage double. Cette propriété est bien située, convenable à de bons locataires et à proximité de toutes les commodités.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Septième et mesurant 50 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 130 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple confortable maison extérieure, etc., avec grande cour sur le côté et entrée pour voitures et portant le No municipal 2911 rue Chippewa.

—AUSSI—

En vertu et conformément à un ordre de Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A daté le 12 décembre 1899, pour le compte de la succession de Louis Ruch, Sr.:

Deux et la moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situés dans la paroisse de St Bernard, en cet Etat désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de P. A. D'Hémécourt, ingénieur civil, où une vraie copie est déposée en l'étude de M. T. Ducros notaire, en la Nouvelle-Orléans, et dont acte enregistré et déposé date le 31 décembre 1878. Lesdits lots Nos 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Mehle sur les profondeurs suivantes, à savoir: Lot No 6 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 7 et 127 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté du lot No 5. Lot No 7 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 8. La moitié du lot No 5 mesure 15 pieds 5½ pouces de face à la rue Mehle sur 127 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce sur la ligne de division de ladite moitié dudit lot No 5.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple etc., une bonne maison, avec de vastes terrains pour des personnes ayant des moyens modérés, et à proximité des Abattoirs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être payée en paiements égaux en un crédit de un et deux ans, de la date de la vente, lesdits différents paiements portant 7 pour cent d'intérêt par an, intérêt partant de la date de la vente, devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, ladite hypothèque devant contenir la clause relative aux honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses usuelles et communes dans les actes hypothécaires, y compris le pact de non aliénando.

Actes de vente, y compris les timbres de Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire public,

RICE & MONTGOMERY, avocats.
17déc—17 24 31—janv 7 14 à date

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Meubles de salon, Fusil, Bijouterie, Montre et Chaine en or, Bric-à-brac, etc. Succession de Manuel Castillo—No 59,805, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—LUNDI, 22 janvier 190 , à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 janvier 1900, pour le compte de ladite succession:

1 Bracelet d'or pour dame avec diamants et perles. 1 Montre en or. 1 Epingle en diamants avec combinaison, pour dame; Bijouterie, meubles de salon, fusil, etc., etc.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

11 janv—11 17 20 21 22

John J. Castall.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

DE BON RAPPORT.

1818 et 1820 rue St-Philippe.

SUCCESSION DE

Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul

No 60,923—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, Encanteur — Bureau 640 rue Gravier — LUNDI le 15 janvier 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1820 rue St-Philippe, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique, le cottage double 1818 et 1820 rue St-Philippe entre les rues Derbigny et Roman, borné par la rue Dumaine, contenant six (6) chambres de chaque côté. Le lot mesurant 31' 9" 6" à la rue St-Philippe sur une profondeur de 124' 8" 3".

Conditions—Comptant; acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Légier. Les timbres du Revenu devant être fournis par l'acquéreur.

7janv—7 14 22 28—fév 4 7

Meubles antiques à l'encan

Le 15 Janvier 1900.

Succession Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul.

No 60,923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR JOHN J. CASTELL, Encanteur — Bureau 640 rue Gravier — LUNDI le 15 janvier 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1820 rue St-Philippe, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique:—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec tout ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie de la plantation de Manuel Andry, et mesurant, en mesure américaine, à peu près deux cent quatre-vingt-cinq (285) pieds neuf (9) pouces de face au chemin public (maintenant rue Peters), sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ mille trente (1030) pieds, s'étendant à la rue Grands-Hommes ou Dauphine, borné au-dessus par la propriété de Nicholas Leroy et au-dessous par une barrière la séparant de la propriété du Couvent des Ursulines, lequel morceau de terre est composé:

Premièrement—D'un lot de terre désigné par No 2 sur un plan de I Communy, daté le 17 mars 1842 et déposé dans le bureau de L. S. Caire, ancien notaire.

Deuxièmement—Et d'un seizième(1|16) pouce de face sur le chemin public et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue des Grands-Hommes ou Dauphine, pris du lot contigu No 1, du dit plan.

Une portion du devant de la propriété ci-dessus décrite mesurant 22 pieds de profondeur sur la ligne de côté supérieure et 33 pieds de profondeur sur la ligne de côté inférieure a été pris en possession par la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'un chemin public.

Les améliorations comprenant la grande résidence substantiellement bâtie et excessivement confortable à deux étages, en briques désignée comme No municipal 4557 rue N. Peters, résidence retiré de la ligne de rue et subdivisée avec soin, contenant un vaste salon, librairie et salle à manger, grandes chambres à coucher bien aérées, chambre de galerie, cuisine, office, chambre à laver, etc.; une très grande galerie sur le devant, sur le côté et le derrière, et est entièrement une des plus belles et plus confortable résidences dans cette ville. Les autres améliorations consistent en écurie, remise, bâtisse à deux étages, poulailler, etc. Cette magnifique propriété est admirablement située, touchant au Couvent des Ursulines; jouissant d'une magnifique vue du fleuve Mississippi. La façade sur la rue Dauphine est admirablement située pour l'érection de résidences modernes et convenablement subdivisée en lots qui se développeront rapidement et rapporteront aux acquéreurs des prix rémunérateurs. C'est un emplacement idéal pour un sanitarium, collège ou autres institutions ou entreprises nécessitant de vastes terrains et de nombreuses bâtisses et améliorations. Le public est invité à l'inspecter.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Peters, Esplanade et Victoire, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, ci-devant notaire. Ledit lot forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Peters, et mesure, en mesure française, trente-quatre pieds de face à la rue Peters, quatre vingt douze pieds dix pouces de face à la rue Champs Elysées, et cent pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2, perpendiculaire à la rue Peters.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à trois étages, solidement érigée, désignée par le No municipal 2013 rue Nord Peters. Le rez-de-chaussée est occupé par la buvette populaire et établie depuis longtemps de George Knops, Esq., et l'étage supérieur comme résidence et maison de logis; admirablement située, en face du Southern Pacific R. R. Depot et du Power House de la Compagnie de Chars de la rue Canal et Claiborne. Un placement splendide, promettant d'augmenter à l'avenir.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par rues Chippewa, Jersey, Sixième et Septième et désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 53 d'après un croquis en plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Borgstede, ancien notaire, le 19 novembre 1852. Le lot No 3 mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur; lot No 4 est contigu au lot No 3 et mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un confortable double cottage portant les Nos municipaux 2921 et 2925 rue Chippewa, hangar dans le fond, citerne, etc.; grand terrain sur le côté pour bâtir un autre cottage double. Cette propriété est bien située, convenable à de bons locataires et à proximité de toutes les commodités.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Septième et mesurant 50 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 130 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple confortable maison extérieure, etc., avec grande cour sur le côté et entrée pour voitures et portant le No municipal 2911 rue Chippewa.

—AUSSI—

En vertu et conformément à un ordre de Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A daté le 12 décembre 1899, pour le compte de la succession de Louis Ruch, Sr.:

Deux et la moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situés dans la paroisse de St Bernard, en cet Etat désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de P. A. D'Hémécourt, ingénieur civil, où une vraie copie est déposée en l'étude de M. T. Ducros notaire, en la Nouvelle-Orléans, et dont acte enregistré et déposé date le 31 de-

16 janv—16 17 24 31—janv 7 14 à date

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

UN SITE IDÉAL

Pour Laiterie ou Jardin Potager

SUR LE BAYOU ST-JEAN,

Près du Soldier's Home et du New Orleans and Western Railroad.

Succession de James R. Gleason.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique:

Le cottage double 1818 et 1820 rue St-Philippe entre les rues Derbigny et Roman, borné par la rue Dumaine, contenant six (6) chambres de chaque côté. Le lot mesurant 31' 9" 6" à la rue St-Philippe sur une profondeur de 124' 8" 3".

Conditions—Comptant; acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Légier. Les timbres du Revenu devant être fournis par l'acquéreur.

7janv—7 14 22 28—fév 4 7

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La résidence en bois, bien située à deux étages avec vaste terrain, 3907, rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor.—Charles J. Herr vs George A. Trunisson et als. No 60,452—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 novembre 1899 et signé le 29 novembre 1899 et d'un ordre daté le 8 décembre 1899 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Général Taylor, Camp et Auterlitz, formant l'encoignure des rues Magasins et Général Taylor, et mesurant 95 pieds 11 pouces de face à la rue Magasin, 85 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur sur le côté vers la rue Auterlitz de 150 pieds 4 pouces, et une profondeur et façade sur la rue Général Taylor de 150 pieds 11 pouces 4 lignes; le tout d'après le plan dressé par Edgar Pille, voyer, daté le 26 août 1892, et annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 26 août 1892.

Les améliorations comprenant la vaste résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, connue comme le No 3907 rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor, retirée de la banquette, barrière en fer sur le devant, environnée de beaux arbres ombrageux et contenant galeries sur le devant et dans le fond, vestibules, 12 chambres, chambres à bains, office, dans la cour, hangar, 3 citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent du montant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu des Etats-Unis pardevant W. K. Horn, Esq., N. P. aux frais de l'acquéreur.

Bureau: Wm. G. Rogers, avocats.
16 janv—16 17 24 31—janv 7 14 à date

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Willis veuve de Robert Arlington; No 60,587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 445 rue Camp—Le MARDI, 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C., daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appertenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procès là-dessus: par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non aliénando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, aussi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle-Orléans.

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier de la résidence. Dans la succession de Mme Mary Wells, veuve de Robert Arlington. No 60,587 du dossier de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 445 rue Camp—LUNDI, 22 janvier 1900, à 11 heures A. M. sur les lieux No 5220 rue Laurel, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900 adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, je procéderai d'offrir et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, le contenu entier de la résidence ci-dessus, consistant de meubles de maison etc., lesquels sont plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré dans la succession ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 janv—12 14 21 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windatein et als. No 46,047.—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tout les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Jackson, Philip et Maunsel (ou Magnolia) désigné par le No 4 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1861. Ledit lot mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Philip, sur 123 pieds 10 pouces et 2 1,8 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3. 124 pieds 11 pieds et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de séparation et 30 pieds 1 pouce et 4½ lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant un Cottage double, étant les Nos 2717 et 2719 rue Philip, entre les rues Clara et Magnolia; contenant deux chambres et cuisine, hangar, une citerne de chaque côté; banquette briquetée.

Termes et conditions — Devant être vendu à l'enchère publique à terme de une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garanti par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat dues en 1900 et de faire un dépôt de 20 pour cent est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. J. Unteriner, notaire, et pour les timbre du revenu en plus de son enchère.

31déc—31—janv 7 14 21 28—fév 4 5 6

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La résidence en bois, bien située à deux étages avec vaste terrain, 3907, rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor.—Charles J. Herr vs George A. Trunisson et als. No 60,452—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 novembre 1899 et signé le 29 novembre 1899 et d'un ordre daté le 8 décembre 1899 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Général Taylor, Camp et Auterlitz, formant l'encoignure des rues Magasins et Général Taylor, et mesurant 95 pieds 11 pouces de face à la rue Magasin, 85 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur sur le côté vers la rue Auterlitz de 150 pieds 4 pouces, et une profondeur et façade sur la rue Général Taylor de 150 pieds 11 pouces 4 lignes; le tout d'après le plan dressé par Edgar Pille, voyer, daté le 26 août 1892, et annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 26 août 1892.

Les améliorations comprenant la vaste résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, connue comme le No 3907 rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor, retirée de la banquette, barrière en fer sur le devant, environnée de beaux arbres ombrageux et contenant galeries sur le devant et dans le fond, vestibules, 12 chambres, chambres à bains, office, dans la cour, hangar, 3 citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent du montant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu des Etats-Unis pardevant W. K. Horn, Esq., N. P. aux frais de l'acquéreur.

Bureau: Wm. G. Rogers, avocats.
16déc—16 17 24 31—janv 7 14 à date

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE,

Bien situé dans le Quatrième District.

No 2334 rue Sixième, à l'encoignure de la rue Howard.

Succession de Patrick Tracey et femme.

No 60,081.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 décembre 1899, et signé le 3 janvier 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le Cottage simple bien situé 2334 rue Sixième à l'encoignure de la rue Howard, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres, cuisine; dans la cour il y a des hangars, poulailler et citerne. La terre est décrite comme deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville désignés comme lots I et J, de l'ilet 334, borné par les rues Sixième, Septième, Liberté et Howard, et mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Howard.

La maison est près de toutes les agréments; les 3 chambres de façade sont bien tapissées, et c'est un bon placement.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant W. R. Kerr, notaire.

13 jan—13 14 21 28—fév 6 13

Harry H. Hodgson,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 52,540, signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée. Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.
10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District à l'encan

Succession de Jacob Woodes.

No. 60,809—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit à savoir:

1° Trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district dans l'ilet 429, borné par les rues St-Claude, Caffin Marais et Flood.

Lots 14, 15, 16 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Caffin, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur.

2